

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02964

Numéro SIREN : 483 500 708

Nom ou dénomination : 2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/021735

2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Société par Actions Simplifiée

2, Rue Dieudonné Costes BP 21531

31700 Blagnac Cedex 06

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021



2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Société par Actions Simplifiée
2, Rue Dieudonné Costes BP 21531
31 700 Blagnac Cedex 06

A l'Associé unique de la société **2 RUE DIEUDONNE COSTES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	60 007	37 590	22 417	25 160	-2 743	-10.90	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains	1 912 166		1 912 166	1 912 166			
	Constructions	31 732 858	20 232 155	11 500 702	12 713 165	-1 212 463	-9.54	
	Installations techniques Matériel et outillage	981 478	923 827	57 651	84 877	-27 226	-32.08	
	Autres immobilisations corporelles	5 811 279	3 922 719	1 888 560	2 251 755	-363 195	-16.13	
	Immobilisations en cours	66 987		66 987	13 920	53 067	381.23	
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 500		1 500	1 500				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	625		625	625				
	TOTAL II	40 566 899	25 116 291	15 450 608	17 003 168	-1 552 560	-9.13	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements	24 515		24 515	18 541	5 974	32.22	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	236		236		236		
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	274 429	70 363	204 066	136 772	67 294	49.20	
	Autres créances	388 129		388 129	724 553	-336 424	-46.43	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	2 052 422		2 052 422	2 467 306	-414 884	-16.82		
Charges constatées d'avance (3)	76 392		76 392	34 406	41 986	122.03		
	TOTAL III	2 816 124	70 363	2 745 761	3 381 578	-635 818	-18.80	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)	97		97		97		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	43 383 120	25 186 654	18 196 466	20 384 746	-2 188 280	-10.73	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 596 706)	596 706		596 706			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	-2 660 034		-2 660 034		-2 660 034		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-1 314 408		-2 660 034		1 345 626	50.59	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL I	-3 377 735		-2 063 327		-1 314 408	-63.70	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	97		97		97	
	Provisions pour charges	81 279		152 958		-71 679	-46.86
	TOTAL III	81 377		152 958		-71 582	-46.80
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 825 289		15 630 841		-805 552	-5.15
	Concours bancaires courants	2 494 982		2 466 129		28 854	1.17
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	213 165		187 771		25 393	13.52
	DETTES D'EXPLOITATION						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	651 851		599 559		52 292	8.72	
Dettes fiscales et sociales	266 533		313 175		-46 642	-14.89	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	3 040 261		3 093 946		-53 685	-1.74	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV	21 492 081		22 291 422		-799 340	-3.59
	Ecarts de conversion passif (V)	743		3 694		-2 951	-79.88
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	18 196 466		20 384 746		-2 188 280	-10.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 995 812

4 490 338

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	2 257		2 257	1 802		455	25.28
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	2 610 642	5 496	2 616 138	2 434 052		182 086	7.48
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 612 899	5 496	2 618 395	2 435 854		182 541	7.49
Production stockée							
Production immobilisée			7 139	7 731		-592	-7.66
Subventions d'exploitation			1 168 025	144 570		1 023 455	707.93
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			188 932	17 001		171 931	NS
Autres produits			1 066	833		233	27.98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			3 983 557	2 605 990		1 377 568	52.86
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			247 090	246 284		806	0.33
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-5 974	6 391		-12 365	-193.47
Autres achats et charges externes *			1 546 821	1 527 348		19 473	1.27
Impôts, taxes et versements assimilés			530 781	522 028		8 753	1.68
Salaires et traitements			747 863	749 454		-1 591	-0.21
Charges sociales			168 958	32 324		136 634	422.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 630 062	1 690 270		-60 208	-3.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			68 200	142 130		-73 930	-52.02
Autres charges			20 297	26 759		-6 463	-24.15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			4 954 099	4 942 989		11 110	0.22
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-970 541	-2 336 999		1 366 457	58.47
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)				-43	43	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V				-43	43	100.00
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		97		-272	369	135.83
Intérêts et charges assimilées (4)		333 529		347 302	-13 774	-3.97
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		333 626		347 030	-13 404	-3.86
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-333 626		-347 074	13 447	3.87
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		-1 304 167		-2 684 072	1 379 905	51.41
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 620		26 727	-24 106	-90.20
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII		2 620		26 727	-24 106	-90.20
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		35			35	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 825		2 688	10 137	377.15
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII		12 860		2 688	10 172	378.45
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-10 240		24 039	-34 279	-142.60
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		3 986 178		2 632 673	1 353 504	51.41
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 300 585		5 292 707	7 878	0.15
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		-1 314 408		-2 660 034	1 345 626	50.59

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

-43
94 709

28 854

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 18 196 466.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 618 395.18 Euros et dégagant un déficit de -1 314 407.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice à signaler sont les suivants :

- les activités ont été affectées par la COVID-19 au cours de l'année 2021.

La société a adapté son organisation et ses modes de travail et à pris la mesure suivante :
- mise en place du chômage partiel

La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause et pas d'impact sur la valeur des actifs.

Sur l'exercice 2021, la société a bénéficié :

- du fonds de solidarité pour un montant de 1 164 921€
- de l'exonération des charges sociales et de l'aide à l'emploi URSSAF pour un montant de 128 093€
- des indemnités d'activité partielle pour un montant de 214 120€

Etalement du prêt garantie par l'état sur 5 ans

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- A la date d'arreté des comptes 2021, l'hôtel a repris son activité.

L'application du principe de continuité d'exploitation est justifiée car le soutien du Groupe est assuré.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes comptables définies par le règlement ANC 2014-03 et modifiés par les règlements complémentaires afférents.

Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les informations complémentaires en vue de donner une image fidèle des comptes annuels sont les suivantes :

La recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n°1.20 de février 1987 préconise l'application de la méthode de l'impôt différé.

En application du principe de prudence, compte tenu que la société est en démarrage, il n'a pas été comptabilisé d'actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales reportables qui s'élèvent à 22 998 420 euros au 31 décembre 2021. L'application de cette préconisation est ainsi sans incidence sur la présentation des états financiers.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 007		
TOTAL	60 007		
Terrains	1 912 166		
Constructions sur sol propre	30 152 566		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 586 222		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	981 620		6 978
Installations générales agencements aménagements divers	2 829 375		23 903
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 123 559		6 380
Immobilisations corporelles en cours	13 920		53 067
TOTAL	40 599 429		90 328
Autres participations	1 500		
Prêts, autres immobilisations financières	625		
TOTAL	2 125		
TOTAL GENERAL	40 661 561		90 328

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			60 007	60 007
TOTAL			60 007	60 007
Terrains			1 912 166	1 912 166
Constructions sur sol propre		5 931	30 146 635	30 146 635
Installations générales agencements aménagements constr.			1 586 222	1 586 222
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 120	981 478	981 478
Installations générales agencements aménagements divers		87 272	2 766 006	2 766 006
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		84 667	3 045 273	3 045 273
Immobilisations corporelles en cours		0	66 987	66 987
TOTAL		184 990	40 504 767	40 504 767
Autres participations			1 500	1 500
Prêts, autres immobilisations financières			625	625
TOTAL			2 125	2 125
TOTAL GENERAL		184 990	40 566 899	40 566 899

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	34 847	2 743	0	37 590
TOTAL	34 847	2 743	0	37 590
Constructions sur sol propre	17 439 959	1 210 192	3 943	18 646 208
Installations générales agencements aménagements constr.	1 585 665	283	-0	1 585 948
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	896 742	33 183	6 099	923 827
Installations générales agencements aménagements divers	957 939	260 418	80 759	1 137 598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 743 241	123 119	81 239	2 785 121
TOTAL	23 623 546	1 627 195	172 040	25 078 701
TOTAL GENERAL	23 658 393	1 629 938	172 040	25 116 291

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 743				
Constructions sur sol propre	1 210 192				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	283				
Instal.techniques matériel outillage indus.	33 183				
Instal.générales agenc.aménag.divers	260 418				
Matériel de bureau informatique mobilier	123 119				
TOTAL	1 627 195				
TOTAL GENERAL	1 629 938				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change		97			97
Pensions et obligations similaires	13 079	679			13 758
Autres provisions pour risques et charges	139 879	67 521	139 879		67 521
TOTAL	152 958	68 297	139 879		81 377

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	70 363				70 363
TOTAL	70 363				70 363
TOTAL GENERAL	223 321	68 297	139 879		151 739
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		68 200	139 879		
financières		97			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	625		625
Clients douteux ou litigieux	77 035	77 035	
Autres créances clients	197 395	197 395	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 211	62 211	
Impôts sur les bénéfices	84 472	84 472	
Taxe sur la valeur ajoutée	89 661	89 661	
Divers état et autres collectivités publiques	147 351	147 351	
Débiteurs divers	4 434	4 434	
Charges constatées d'avance	76 392	76 392	
TOTAL	739 576	738 951	625

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 825 288	1 281 730	5 316 995	8 226 563
Fournisseurs et comptes rattachés	651 851	651 851		
Personnel et comptes rattachés	102 512	102 512		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 825	70 825		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 345	15 345		
Autres impôts taxes et assimilés	77 851	77 851		
Groupe et associés	2 494 982	2 494 982		
Autres dettes	3 040 261	40 261		3 000 000
TOTAL	21 278 916	4 735 358	5 316 995	11 226 563
Emprunts remboursés en cours d'exercice	843 750			

La société à perçu en 2008, 2009 et 2010, 3 millions d'euros de subvention pour couvrir les coûts de démarrage. Ces subventions ont fait l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune qui pouvait conduire, dans certaines conditions à rembourser tout ou partie de ces montants. Compte tenu de la résiliation anticipée du contrat de management avec le Groupe Radisson en 2017, cette somme a été transférée sur le contrat de franchise et pourra éventuellement faire l'objet d'un remboursement en cas de rupture anticipée du contrat de franchise avant son échéance soit le 31/12/2028.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	11.9200	50 073			50 073

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	24 515	18 541	5 974	
Total I	24 515	18 541	5 974	
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	120
Autres créances	143 382
Total	143 502

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	211 976
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	448 052
Dettes fiscales et sociales	137 772
Total	797 800

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	76 392
Total	76 392

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	2 616 138
VENTES	2 257
Total	2 618 395

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	2 618 395
Total	2 618 395

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	8
Employés	15
Total	30

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 14 795 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 14 795 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Convention de rechargement de l'inscription d'hypothèque conventionnelle rechargeable du prêt ALLIED IRISH BANKS d'un montant de 29.500.000 euros inscrite au 2ème bureau des hypothèques de TOULOUSE pour une durée de 30 ans expirant le 9 octobre 2036, sur l'immeuble à usage d'hôtel 4 étoiles de 200 chambres exploité sous l'enseigne "RADISSON BLUE", commune de BLAGNAC (31700) 2 Rue Dieudonné Costes, Cadastré Section BR n°29, d'une Superficie de 94a 43ca.

-Nantissement de premier rang sur un fonds de commerce d'hôtellerie, restauration et toutes prestations de services s'y rapportant 4 étoiles de 200 chambres, exploité sous l'enseigne "RADISSON BLUE", sis à BLAGNAC CEDEX 06 (31700) 2 Rue Dieudonné Costes BP 21531.

Engagements reçus

Garantie de l'Etat à hauteur de 90% concernant le PGE

Compte tenu des mouvements sur le capital de la société 2RDC qui ont eu lieu sur 2020, le montant du compte courant détenu par SHTB a été diminué et n'atteint plus les 5 000 000 euros bloqués en garantie du prêt de 13 500 000 euros accordé à la société 2RDC par SHTB. Une communication à ce sujet a été adressée à la banque qui n'a pas fait de retour défavorable.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision de 679€ a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		13 758
Engagement total		13 758

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements concernant les indemnités de Fin de Carrière dues au 31/12/2021 ont été calculés compte tenu des éléments suivants :

- Application de la Convention Collective des HCR - Code NAF 5510Z
- Le départ est à l'initiative du salarié
- La méthode de comptabilisation retenue est issue de la recommandation 2003 R 01

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

élaboré par le Conseil National de la Comptabilité, elle même issue des dispositions de la norme internationale IAS 19.

- L'effectif retenu est celui présent au 31 décembre de l'année

- Les paramètres économiques sont :

- une augmentation annuelle des salaires de 2 %

- un taux d'actualisation de 0.80 %

- un taux de rotation du personnel de 12%

- la date de départ prévue est : 65 ans

- la méthode de calcul retenue est la méthode prospective

- les charges sociales incluses dans le calcul ont été retenues pour un taux de 38.86%

Le montant retenu est la dette actuarielle soit 13 758€, qui a été comptabilisée en Provision pour Pensions au passif du bilan.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 620	77180100
Total	2 620	
Charges exceptionnelles		
- VAL.COMPT.ELEMENTS ACTIFS CEDES	12 825	67500000
Total	12 825	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
IJ PREVOYANCE	387
INDEMNITE ASSURANCE BRUT	2 244
TRANSFERT CHARGES	221
PIN BONUS	46 203
Total	49 055

2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS
Société par actions simplifiée au capital de 596.706 €
Siège social : 2 rue Dieudonné Costes
BP 21531 - 31700 Blagnac Cedex 06
RCS Toulouse 483 500 708

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 29 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Et le 29 juin,
A 12 heures,

La Société Hôtelière Toulouse Blagnac, société par actions simplifiée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 832 164 131, elle-même représentée par la société Schroder Real Estate (France), société par actions simplifiée immatriculée au registre et des sociétés de Paris sous le numéro 505 307 959,

Elle-même représentée par son Directeur Général, Monsieur Vincent Chamley, représentant de ladite société en France déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la société 2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS, société par actions simplifiée au capital de 596.706 €, dont le siège social est à Blagnac (31700) 2 rue Dieudonné Costes BP 21531, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Blagnac sous le numéro 483 500 708, ladite société 2 RUE DIEUDONNE COSTES étant ci-après dénommée la « Société »,

Les membres du Comité Social et Economique,
Et,
Le cabinet SEFAC, Commissaire aux comptes titulaire,

Ont été régulièrement convoqués au siège de l'Associé Unique.

Monsieur Vincent Chamley préside la séance.

2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS
Société par actions simplifiée au capital de 596.706 €
Siège social : 2 rue Dieudonné Costes
BP 21531 - 31700 Blagnac Cedex 06
RCS Toulouse 483 500 708

EXPOSE

Outre sa qualité d'Associé Unique de la Société, la Société Hôtelière Toulouse Blagnac, exerce également les fonctions de président de ladite société.

A titre ordinaire

- Lecture du Rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président et au Commissaire aux comptes pour sa gestion ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice, déclare approuver les comptes et le bilan dudit exercice faisant ressortir un résultat net de € <1.314.408> tels qu'ils ont été présentés, et les opérations figurant dans les comptes ou résumées dans les rapports.

Conformément aux dispositions des articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts, l'Associé Unique de la Société constate qu'au titre de l'exercice écoulé, la Société a réalisé la dépense visée par l'article 39-4 du CGI, non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés ci-après :
€ 12.774

En conséquence, il donne quitus au Président pour sa gestion ainsi qu'au Commissaire aux comptes pour l'exécution de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, se traduisant par une perte de € <1.314.408>, suivant la répartition ci-après :
La totalité est affecté au poste « report à nouveau » dans son intégralité, soit € <1.314.408> amenant celui-ci à la somme de € <3.974.442>.

2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS
Société par actions simplifiée au capital de 596.706 €
Siège social : 2 rue Dieudonné Costes
BP 21531 - 31700 Blagnac Cedex 06
RCS Toulouse 483 500 708

L'Associé Unique de la Société prend acte également, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes auparavant.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Par dérogation aux dispositions du premier alinéa de l'article 227-10 du Code de Commerce, lorsque la Société ne comprend qu'un seul Actionnaire, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposés entre la Société et son dirigeant.

En application des dispositions définies à l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention visée audit article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



La Société Hôtelière Toulouse Blagnac

Par son Président
Schroder Real Estate (France)
Par Vincent Chamley

2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Société par Actions Simplifiée

2, Rue Dieudonné Costes BP 21531

31700 Blagnac Cedex 06

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021



2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS

Société par Actions Simplifiée
2, Rue Dieudonné Costes BP 21531
31 700 Blagnac Cedex 06

A l'Associé unique de la société **2 RUE DIEUDONNE COSTES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2 RUE DIEUDONNE COSTES SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	60 007	37 590	22 417	25 160	-2 743	-10.90
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	1 912 166		1 912 166	1 912 166		
	Constructions	31 732 858	20 232 155	11 500 702	12 713 165	-1 212 463	-9.54
	Installations techniques Matériel et outillage	981 478	923 827	57 651	84 877	-27 226	-32.08
	Autres immobilisations corporelles	5 811 279	3 922 719	1 888 560	2 251 755	-363 195	-16.13
	Immobilisations en cours	66 987		66 987	13 920	53 067	381.23
	Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 500		1 500	1 500			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	625		625	625			
	TOTAL II	40 566 899	25 116 291	15 450 608	17 003 168	-1 552 560	-9.13
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	24 515		24 515	18 541	5 974	32.22
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	236		236		236	
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	274 429	70 363	204 066	136 772	67 294	49.20
	Autres créances	388 129		388 129	724 553	-336 424	-46.43
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 052 422		2 052 422	2 467 306	-414 884	-16.82	
Charges constatées d'avance (3)	76 392		76 392	34 406	41 986	122.03	
	TOTAL III	2 816 124	70 363	2 745 761	3 381 578	-635 818	-18.80
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)	97		97		97	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	43 383 120	25 186 654	18 196 466	20 384 746	-2 188 280	-10.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 596 706)	596 706		596 706			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	-2 660 034		-2 660 034		-2 660 034		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-1 314 408		-2 660 034		1 345 626	50.59	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL I	-3 377 735		-2 063 327		-1 314 408	-63.70	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	97		97		97	
	Provisions pour charges	81 279		152 958		-71 679	-46.86
	TOTAL III	81 377		152 958		-71 582	-46.80
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 825 289		15 630 841		-805 552	-5.15
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	2 494 982		2 466 129		28 854	1.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	213 165		187 771		25 393	13.52
	DETTES D'EXPLOITATION						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	651 851		599 559		52 292	8.72	
Dettes fiscales et sociales	266 533		313 175		-46 642	-14.89	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	3 040 261		3 093 946		-53 685	-1.74	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL IV	21 492 081		22 291 422		-799 340	-3.59
	Ecarts de conversion passif (V)	743		3 694		-2 951	-79.88
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	18 196 466		20 384 746		-2 188 280	-10.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 995 812

4 490 338

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	2 257		2 257	1 802		455	25.28
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	2 610 642	5 496	2 616 138	2 434 052		182 086	7.48
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 612 899	5 496	2 618 395	2 435 854		182 541	7.49
Production stockée							
Production immobilisée			7 139	7 731		-592	-7.66
Subventions d'exploitation			1 168 025	144 570		1 023 455	707.93
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			188 932	17 001		171 931	NS
Autres produits			1 066	833		233	27.98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			3 983 557	2 605 990		1 377 568	52.86
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			247 090	246 284		806	0.33
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-5 974	6 391		-12 365	-193.47
Autres achats et charges externes *			1 546 821	1 527 348		19 473	1.27
Impôts, taxes et versements assimilés			530 781	522 028		8 753	1.68
Salaires et traitements			747 863	749 454		-1 591	-0.21
Charges sociales			168 958	32 324		136 634	422.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 630 062	1 690 270		-60 208	-3.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			68 200	142 130		-73 930	-52.02
Autres charges			20 297	26 759		-6 463	-24.15
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			4 954 099	4 942 989		11 110	0.22
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-970 541	-2 336 999		1 366 457	58.47
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)				-43	43	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V				-43	43	100.00
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		97		-272	369	135.83
Intérêts et charges assimilées (4)		333 529		347 302	-13 774	-3.97
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		333 626		347 030	-13 404	-3.86
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-333 626		-347 074	13 447	3.87
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		-1 304 167		-2 684 072	1 379 905	51.41
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 620		26 727	-24 106	-90.20
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII		2 620		26 727	-24 106	-90.20
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		35			35	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 825		2 688	10 137	377.15
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII		12 860		2 688	10 172	378.45
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-10 240		24 039	-34 279	-142.60
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		3 986 178		2 632 673	1 353 504	51.41
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 300 585		5 292 707	7 878	0.15
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		-1 314 408		-2 660 034	1 345 626	50.59

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

-43
94 709

28 854

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 18 196 466.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 618 395.18 Euros et dégagant un déficit de -1 314 407.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice à signaler sont les suivants :

- les activités ont été affectées par la COVID-19 au cours de l'année 2021.

La société a adapté son organisation et ses modes de travail et à pris la mesure suivante :
- mise en place du chômage partiel

La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause et pas d'impact sur la valeur des actifs.

Sur l'exercice 2021, la société a bénéficié :

- du fonds de solidarité pour un montant de 1 164 921€
- de l'exonération des charges sociales et de l'aide à l'emploi URSSAF pour un montant de 128 093€
- des indemnités d'activité partielle pour un montant de 214 120€

Etalement du prêt garantie par l'état sur 5 ans

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- A la date d'arreté des comptes 2021, l'hôtel a repris son activité.

L'application du principe de continuité d'exploitation est justifiée car le soutien du Groupe est assuré.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes comptables définies par le règlement ANC 2014-03 et modifiés par les règlements complémentaires afférents.

Dérogations

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les informations complémentaires en vue de donner une image fidèle des comptes annuels sont les suivantes :

La recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n°1.20 de février 1987 préconise l'application de la méthode de l'impôt différé.

En application du principe de prudence, compte tenu que la société est en démarrage, il n'a pas été comptabilisé d'actifs d'impôt différé sur les pertes fiscales reportables qui s'élèvent à 22 998 420 euros au 31 décembre 2021. L'application de cette préconisation est ainsi sans incidence sur la présentation des états financiers.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 007		
TOTAL	60 007		
Terrains	1 912 166		
Constructions sur sol propre	30 152 566		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 586 222		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	981 620		6 978
Installations générales agencements aménagements divers	2 829 375		23 903
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 123 559		6 380
Immobilisations corporelles en cours	13 920		53 067
TOTAL	40 599 429		90 328
Autres participations	1 500		
Prêts, autres immobilisations financières	625		
TOTAL	2 125		
TOTAL GENERAL	40 661 561		90 328

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			60 007	60 007
TOTAL			60 007	60 007
Terrains			1 912 166	1 912 166
Constructions sur sol propre		5 931	30 146 635	30 146 635
Installations générales agencements aménagements constr.			1 586 222	1 586 222
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 120	981 478	981 478
Installations générales agencements aménagements divers		87 272	2 766 006	2 766 006
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		84 667	3 045 273	3 045 273
Immobilisations corporelles en cours		0	66 987	66 987
TOTAL		184 990	40 504 767	40 504 767
Autres participations			1 500	1 500
Prêts, autres immobilisations financières			625	625
TOTAL			2 125	2 125
TOTAL GENERAL		184 990	40 566 899	40 566 899

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	34 847	2 743	0	37 590
TOTAL	34 847	2 743	0	37 590
Constructions sur sol propre	17 439 959	1 210 192	3 943	18 646 208
Installations générales agencements aménagements constr.	1 585 665	283	-0	1 585 948
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	896 742	33 183	6 099	923 827
Installations générales agencements aménagements divers	957 939	260 418	80 759	1 137 598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 743 241	123 119	81 239	2 785 121
TOTAL	23 623 546	1 627 195	172 040	25 078 701
TOTAL GENERAL	23 658 393	1 629 938	172 040	25 116 291

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 743				
Constructions sur sol propre	1 210 192				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	283				
Instal.techniques matériel outillage indus.	33 183				
Instal.générales agenc.aménag.divers	260 418				
Matériel de bureau informatique mobilier	123 119				
TOTAL	1 627 195				
TOTAL GENERAL	1 629 938				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change		97			97
Pensions et obligations similaires	13 079	679			13 758
Autres provisions pour risques et charges	139 879	67 521	139 879		67 521
TOTAL	152 958	68 297	139 879		81 377

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	70 363				70 363
TOTAL	70 363				70 363
TOTAL GENERAL	223 321	68 297	139 879		151 739
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		68 200	139 879		
financières		97			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	625		625
Clients douteux ou litigieux	77 035	77 035	
Autres créances clients	197 395	197 395	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 211	62 211	
Impôts sur les bénéfices	84 472	84 472	
Taxe sur la valeur ajoutée	89 661	89 661	
Divers état et autres collectivités publiques	147 351	147 351	
Débiteurs divers	4 434	4 434	
Charges constatées d'avance	76 392	76 392	
TOTAL	739 576	738 951	625

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 825 288	1 281 730	5 316 995	8 226 563
Fournisseurs et comptes rattachés	651 851	651 851		
Personnel et comptes rattachés	102 512	102 512		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 825	70 825		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 345	15 345		
Autres impôts taxes et assimilés	77 851	77 851		
Groupe et associés	2 494 982	2 494 982		
Autres dettes	3 040 261	40 261		3 000 000
TOTAL	21 278 916	4 735 358	5 316 995	11 226 563
Emprunts remboursés en cours d'exercice	843 750			

La société à perçu en 2008, 2009 et 2010, 3 millions d'euros de subvention pour couvrir les coûts de démarrage. Ces subventions ont fait l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune qui pouvait conduire, dans certaines conditions à rembourser tout ou partie de ces montants. Compte tenu de la résiliation anticipée du contrat de management avec le Groupe Radisson en 2017, cette somme a été transférée sur le contrat de franchise et pourra éventuellement faire l'objet d'un remboursement en cas de rupture anticipée du contrat de franchise avant son échéance soit le 31/12/2028.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	11.9200	50 073			50 073

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	24 515	18 541	5 974	
Total I	24 515	18 541	5 974	
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	120
Autres créances	143 382
Total	143 502

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	211 976
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	448 052
Dettes fiscales et sociales	137 772
Total	797 800

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	76 392
Total	76 392

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	2 616 138
VENTES	2 257
Total	2 618 395

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	2 618 395
Total	2 618 395

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	8
Employés	15
Total	30

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 14 795 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 14 795 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Convention de rechargement de l'inscription d'hypothèque conventionnelle rechargeable du prêt ALLIED IRISH BANKS d'un montant de 29.500.000 euros inscrite au 2ème bureau des hypothèques de TOULOUSE pour une durée de 30 ans expirant le 9 octobre 2036, sur l'immeuble à usage d'hôtel 4 étoiles de 200 chambres exploité sous l'enseigne "RADISSON BLUE", commune de BLAGNAC (31700) 2 Rue Dieudonné Costes, Cadastré Section BR n°29, d'une Superficie de 94a 43ca.

-Nantissement de premier rang sur un fonds de commerce d'hôtellerie, restauration et toutes prestations de services s'y rapportant 4 étoiles de 200 chambres, exploité sous l'enseigne "RADISSON BLUE", sis à BLAGNAC CEDEX 06 (31700) 2 Rue Dieudonné Costes BP 21531.

Engagements reçus

Garantie de l'Etat à hauteur de 90% concernant le PGE

Compte tenu des mouvements sur le capital de la société 2RDC qui ont eu lieu sur 2020, le montant du compte courant détenu par SHTB a été diminué et n'atteint plus les 5 000 000 euros bloqués en garantie du prêt de 13 500 000 euros accordé à la société 2RDC par SHTB. Une communication à ce sujet a été adressée à la banque qui n'a pas fait de retour défavorable.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision de 679€ a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
		13 758
Engagement total		13 758

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements concernant les indemnités de Fin de Carrière dues au 31/12/2021 ont été calculés compte tenu des éléments suivants :

- Application de la Convention Collective des HCR - Code NAF 5510Z
- Le départ est à l'initiative du salarié
- La méthode de comptabilisation retenue est issue de la recommandation 2003 R 01

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

élaboré par le Conseil National de la Comptabilité, elle même issue des dispositions de la norme internationale IAS 19.

- L'effectif retenu est celui présent au 31 décembre de l'année

- Les paramètres économiques sont :

- une augmentation annuelle des salaires de 2 %

- un taux d'actualisation de 0.80 %

- un taux de rotation du personnel de 12%

- la date de départ prévue est : 65 ans

- la méthode de calcul retenue est la méthode prospective

- les charges sociales incluses dans le calcul ont été retenues pour un taux de 38.86%

Le montant retenu est la dette actuarielle soit 13 758€ qui a été comptabilisée en Provision pour Pensions au passif du bilan.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 620	77180100
Total	2 620	
Charges exceptionnelles		
- VAL.COMPT.ELEMENTS ACTIFS CEDES	12 825	67500000
Total	12 825	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
IJ PREVOYANCE	387
INDEMNITE ASSURANCE BRUT	2 244
TRANSFERT CHARGES	221
PIN BONUS	46 203
Total	49 055